

---

## APPEL À PROJET NATIONAL

# « GRANDIR EN MILIEU RURAL »

## Mobilité et Numérique

---



La MSA a souhaité renforcer son positionnement à destination de l'Enfance – Jeunesse (0-25 ans) dans les territoires, en créant une nouvelle offre territoriale : « Grandir en Milieu Rural » dans sa nouvelle COG.

« Grandir en Milieu Rural » vise une contribution de l'institution dans le développement et l'amélioration des services et structures répondant aux besoins spécifiques des familles agricoles ou rurales dans les territoires ruraux.

Pour inciter l'émergence de projets innovants dans les domaines de la mobilité et du numérique, la Caisse Centrale Mutualité Sociale Agricole lance un appel à projets destiné à soutenir financièrement les acteurs locaux (collectivités territoriales, associations,...) :

### CET APPEL À PROJET S'ADRESSE AUX :

- Collectivités territoriales
- Associations
- Entreprises de l'ESS
- Les territoires ruraux selon l'INSEE

*Les territoires non éligibles pour cet appel à projet national selon l'INSEE sont :*

- Le département du *Vaucluse (84) : les communes des intercommunalités suivantes Grand Avignon, Les Sorgues du Comtat, Pays Réuni d'Orange, Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse*
- Le département *les Haute Alpes (05) : Briançon, Gap, Embrun, Saint-Chaffrey et Villar-Saint-Pancrace*
- Le département *les Alpes de Hautes Provence (04) : Sisteron, Mane, Villeneuve et Forcalquier et les communes de l'intercommunalité Provence Alpes Agglomération*
- *Les communes signataires d'un contrat de ville*

## LE PROJET S'INSCRIT AUTOUR DE 6 ORIENTATIONS :

- Favoriser l'accès aux droits et aux services : offre numérique, itinérance des services, médiation numérique,
- Soutenir le développement d'activités numériques répondant aux besoins des familles,
- Accompagner les familles dans les usages numériques,
- Favoriser la mobilité des publics fragiles : jeunes, parents isolés, personnes en insertion professionnelle,
- Développer de nouvelles formes de mobilité dans les territoires ruraux : mobilités douces, mobilités solidaires,
- Développer le pouvoir d'agir et l'engagement des habitants (exemple : faciliter la participation des citoyens au projet de territoire, soutenir les initiatives de solidarités citoyennes,...).

## LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Intérêt pour nos ressortissants agricoles ou territoires ruraux,
- Partenariat autour du projet,
- Pluralité des financeurs,
- Les projets présentés devront se positionner sur un soutien financier de la MSA d'un montant **minimum de 10 000 €**.

## A QUELLE DATE :

Si vous souhaitez répondre à cet appel à projet, nous vous remercions d'envoyer un mail d'intention **avant le 12 septembre 2022 en indiquant le territoire et en précisant la thématique retenue.**

## QUI CONTACTER :

Un référent MSA prendra contact avec vous pour vous confirmer votre éligibilité et par la suite vous transmettre le dossier de candidature :

[msaparentalite.grprec@alpesvaocluse.msa.fr](mailto:msaparentalite.grprec@alpesvaocluse.msa.fr)

## LES DÉLAIS :

Le dossier de candidature complété et les pièces justificatives devront être transmis à la MSA Alpes Vaucluse **avant le lundi 26 septembre 2022.**

## LE DÉROULEMENT :

Un jury national se tiendra en octobre pour statuer sur les projets retenus par la Caisse Centrale MSA.

Une notification en novembre sera transmise par la MSA Alpes-Vaucluse aux opérateurs retenus.

**CONTRIBUEZ À FAIRE BOUGER LES CHOSSES DANS LE MONDE RURAL !**